

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
DELIBERATION N°2019-06-341**

Objet : Soutien pour une action de promotion des traditions camarguaises.

Séance du 27 février 2018
Date de convocation : 29 novembre 2018
Membres en exercice : 44 titulaires et 44 suppléants + 8 sans voix délibérative
Membres présents : 29 titulaires et/ou suppléants + 1 avec voix consultative
Membres votants présents : 27
Membres ayant donné procuration pour toute la séance : 10
Membres ayant donné procuration pour une partie de la séance : 0
Procuration non retenue : 0
Nombre total de voix : 33
Le quorum est atteint : 27/44

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept février, à 18h30, le Comité Syndical du PETR Vidourle Camargue (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à Aimargues.

Rapporteur : M. Pierre MARTINEZ,

Exposé :

Dans le cadre de sa stratégie pour les savoir-faire et les traditions, le PETR Vidourle Camargue participe ponctuellement à la promotion des traditions camarguaises sur le territoire. En 2017, l'impression du dépliant « Initiation à la course camarguaise » était co-édité avec le département du Gard et la Fédération Française de la course camarguaise. En 2019, le PETR souhaite co-organiser un événement fort sur son territoire à l'occasion de l'anniversaire des 30 ans de la disparition de Fanfonne Guillierme.

Fanfonne Guillierme : première manadière et ambassadrice de la Camargue

Depuis 1989, date de sa mort, Aimargues fête sa célèbre manadière, Fanfonne Guillierme, habitante du Mas de Praviel.

Grande amie du Marquis Folco de Baroncelli, elle fut la première femme manadière et est devenue depuis une icône de la Camargue. D'une grande culture et d'une incroyable modernité, elle fut distinguée comme ambassadrice de la Camargue, en 1975 à Paris pour l'année de la femme. Cavalière émérite, Fanfonne a toujours fait primer sa passion des taureaux.

Femme respectée dans un monde tenu par les hommes, elle est aujourd'hui encore, un exemple formateur pour nombre de gens de la bouvine.

Ses anciens et fidèles gardians, les frères Espelly, ont repris le flambeau de sa manade toujours dans le même esprit.

Une soirée spéciale « Fanfonne Guillierme : 30 ans déjà ! »

Le samedi 2 mars est prévu une soirée spéciale « Fanfonne Guillierme : 30 ans déjà ! » à 18h - salle Jacques Serres à Aimargues, en partenariat avec la commune d'Aimargues et la communauté de communes de Petite Camargue et les membres de l'Union Taurine « Lou Gandar » de St Geniès de Malgoirès, passionnés de la bouvine et de la Camargue, expérimentés par l'organisation de plus de 20 ans du Festival du Film Taurin et Camarguais.

La participation du PETR serait de 2 500€ pour la location de matériel de projection et la projection du film « La Grande Dame et ses Gardians », ouvert à tous.

La mairie d'Aimargues et la communauté de communes de Petite Camargue participe aux frais de publicité et aux frais de réception à hauteur de 2 500€ chacune.

Il est proposé au Comité Syndical :

- D'approuver la participation du PETR Vidourle Camargue à hauteur de 2 500€ pour la location de matériel et la projection du film pour l'évènement,
- D'autoriser le Président à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Résultat du vote :
(3 élus non votant d' Aimargues)
Vote pour : 30
Abstention : 0
Vote contre : 0

Le Président
Pierre MARTINEZ



Pour extrait conforme

Acte exécutoire en vertu de :

- Son dépôt en préfecture le : 07.03.19
- Sa publication le : 07.03.19

En vertu du décret n°83-1205, le présent acte peut faire l'objet

d'un recours devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter du :

Le directeur général des services, Yannick Reboul